

Eduquer et mettre en place un chien de protection sur son troupeau

Objectifs de la formation

Etre capable de décider de l'introduction d'un chien de protection dans son troupeau

Pré-requis

Aucun

Déroulé

Cette formation s'adresse aux éleveurs/euses qui souhaiteraient introduire un chien de protection dans leur troupeau.

Il est prévu d'aller dans une ferme ayant déjà mis en place plusieurs chiens de protection afin d'observer les chiens dans leur environnement, et de comprendre les contraintes et les facilités de cette mise en place.

Nous explorerons sur place les éléments à prendre en compte pour une bonne fixation du chien au troupeau.

Moyens pédagogiques :

Observation du comportement chien/maître, lecture et tests des traits de caractère des chiens.

Dates, lieux et intervenants

23 mars 2020

12480 Saint Izaire

09:30 - 17:30 (7hrs)

Didier Fischer, éleveur formateur spécialisé dans le dressage de chiens de protection dans les Alpes maritimes

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin et votre chèque (si nécessaire).

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 13/03/2020

Tarifs

Adhérent 154€

Non adhérent 154€

Non agricole 154€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Contactez-nous pour tout autre fond de formation.

Plus de renseignements

Nerea NGFOK

nerea-ngfok@addear12.com

ADDEAR Aveyron

La Maison des Paysans (La Mouline)

7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tél. : 05-65-67-44-98

Portable : 07-82-75-81-26

Repas partagé le midi